

Pauline Bravar donne vie à "Loïs et l'enfant lune"

«Loïs a peur de s'endormir. Une nuit, elle entend la voix d'une petite fille au loin. Elle décide alors de sortir de son lit et de parcourir la forêt pour y découvrir ses mystères.» Loïs, c'est le personnage à qui Pauline Bravar vient de donner vie. L'artiste privadoise illustre, avec "Loïs et l'enfant lune" son premier album jeunesse. Lorsqu'elle a choisi de déposer son book aux éditions Thot, c'était avant tout par proximité. «Je les ai contactés parce qu'ils étaient à Grenoble mais c'est dur de démarcher des maisons d'édition», dit-elle. Lorsqu'Audrey Louis, l'auteure, cherchait un illustrateur pour son livre, elle a flashé sur les dessins en noir et blanc de Pauline.

« Une collaboration à trois »

«Elle, avait déjà son texte. La maison d'éditions m'a contacté et nous avons travaillé ensemble. C'est vraiment une collaboration à trois, avec l'auteure, la maison d'édition et moi, surtout sur le découpage de l'histoire», explique l'illustratrice, qui a eu carte blanche pour les dessins. Après une année de travail, le livre est enfin prêt. Reste à recueillir suffisamment de souscriptions. Les éditions Thot mettent en place ce système de préventes pour garantir la publication de l'ouvrage. Cela permet de financer une partie de la fabrication du livre et de déclencher rapidement le bouche-à-oreille. "Loïs et l'enfant lune" sera imprimé après avoir recueilli 250 souscriptions. «Si on a suffisamment de commandes, le livre paraîtra sans doute en début d'année prochaine», indique Pauline Bravar. L'illustratrice espère que l'album rencontrera son public et débouchera, peut-être, sur de nouvelles collaborations.

Polyvalente, l'artiste est une touche-à-tout. Ancienne fleu-

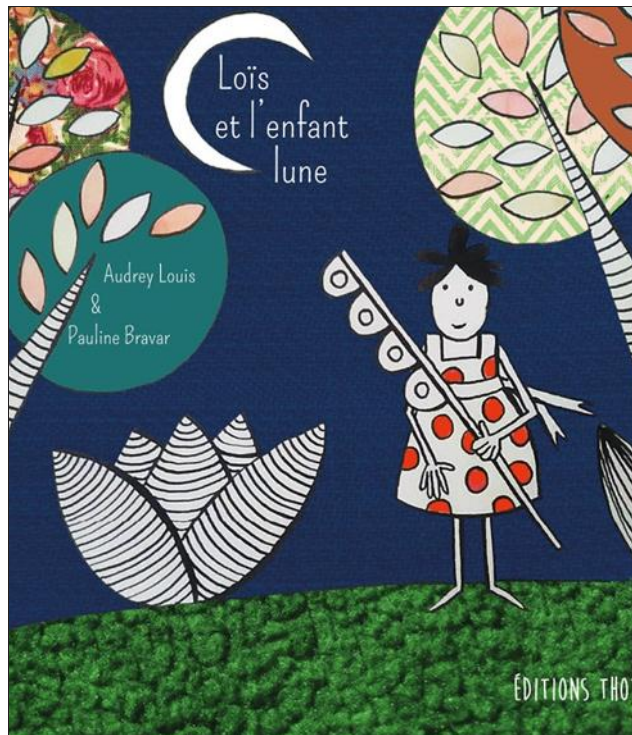


Pauline Bravar est une artiste polyvalente mais l'illustration d'un livre jeunesse est une première pour elle.

riste, elle conjugue l'univers végétal et le dessin. En mêlant collage et encre de chine, elle crée des œuvres d'inspiration naïve et poétique. De tableaux miniatures dans des boîtes de sardines à des fresques géantes à colorier... son travail s'étend au gré des rencontres et de ses envies. «J'ai eu beaucoup de commandes pour des mariages, des coloriages géants mais aussi des arbres à empreintes», indique-t-elle.

Dernièrement, Pauline Bravar a entièrement redécouvert une salle de bains aux poskas, en réalisant une fresque "jungle" géante. Actuellement, elle réalise aussi des décorations pour La Boria. Ses terrariums ornent d'ailleurs déjà les tables du restaurant. Impossible de choisir un domaine plutôt qu'un autre. Pour elle, «tout est complémentaire». Et avec "Loïs et l'enfant lune", une nouvelle aventure se dessine.

Emilie COUDRAIS



Un appel aux souscriptions est lancé pour "Loïs et l'enfant lune". Le livre paraîtra en début d'année prochaine s'il recueille suffisamment de commandes.

L'INFO EN +

L'AUTEURE

Pour "Loïs et l'enfant lune", Pauline Bravar a collaboré avec Audrey Louis. Auteure et scénariste, elle a notamment écrit pour Arte et pour le Grec. Ses nouvelles : "Rouge final", "peau" et "Autour de Lucie" sont publiées chez Edilivre.

LA MAISON D'ÉDITIONS

Basée à Fontaine, près de Grenoble, la maison d'éditions Thot a été créée en 1996. Leur volonté est de permettre à un maximum d'auteurs de publier leurs ouvrages. Le système de souscriptions "Va paraître" permet d'y parvenir. Thot publie une trentaine de livres par an, dont 15 à 20 nouveaux auteurs. Tél. 04 76 49 37 31. www.editionsthot.com

COMMENT SOUSCRIRE ?

Les bons de commande sont sur la page Facebook de Pauline Bravar "De l'arbre en bulle". Des bons sont également disponibles à l'agence du Dauphiné Libéré. Un exemplaire coûte 13 euros. Les chèques sont encaissés après la parution du livre et il est possible de souscrire jusqu'au 15 octobre.

Pour contacter Pauline Bravar : 06 83 89 58 90.

EXPOSITION: "QUAND L'ART CHAMPÊTRE..."

Les 15, 16 et 17 septembre prochains, Pauline Bravar participera à l'exposition du collectif l'Art de rien, "Quand l'art champêtre...", à la chapelle des Roberts de Saint-Julien-en-Saint-Alban.